



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-433

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

l'interdiction de stationnement et la restriction de la circulation

88 rue Anatole France

du 23 octobre au 23 novembre 2025 inclus

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 20 octobre 2025 par la société VTPS-SAS, représenté par Aurélie AGEZ, 28 rue des Pierrettes à MENNEVILLE (62240)

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter les travaux de création de conduite telecom pour ORANGE, 88, rue Anatole France à ISBERGUES (62330),

Considérant que ces travaux seront réalisés par l'entreprise VTPS-SAS, 28 rue des Pierrettes à MENNEVILLE (62240)

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit au droit des travaux susmentionnés, rue Anatole France à ISBERGUES, à partir du 23 octobre jusqu'au 23 novembre 2025 inclus.

Article 2 : La circulation sera restreinte et sera alternée manuellement. La vitesse sera limitée à 30 km/heure et il sera interdit de dépasser.

Article 3 : Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire de son chantier, de jour comme de nuit, et sera responsables des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-433

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville d'Isbergues, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 21 OCT. 2025

Le Maire,

David THELLIER

Publié le 22 OCT. 2025